

# BODACC

## BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

### ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)  
[www.bodacc.fr](http://www.bodacc.fr)



Standard..... 01-40-58-75-00  
Annonces..... 01-40-58-77-56  
Accueil commercial ..... 01-40-15-70-10  
Télécopie..... 01-40-58-79-14

#### BODACC « A »

#### Annonce n° 1498

#### 59 – NORD

#### GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

#### Ventes et cessions

418 744 678 RCS Dunkerque.

**TYBERGHEIN** (Olivier Henri).

*Nom d'usage* : TYBERGHEIN.

*Origine du fonds* : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 80000 EUR.

*Etablissement* : Etablissement principal.

*Activité* : Le fonds de commerce d'articles pour fumeurs, bimbeloterie, papeterie, presse, jeux, loterie, connu sous le nom LE REINITAS, à ce fonds est annexé la gérance d'un débit de tabac n° 591860L..

*Adresse* : 549, Rue De la République, 59430 Dunkerque.

*Précédent propriétaire* : 397 866 930 RCS Dunkerque. **PLANCKE** (Gerard). Nom d'usage : PLANCKE.

*Date de commencement d'activité* : 19 février 2019.

*Publication légale* : Gazette Nord Pas de Calais du 1<sup>er</sup> mars 2019.

*Oppositions* : En l'étude du liquidateur SELARL DELEZENNE & Associés, 18 Place du Palais de Justice 59140 Dunkerque..

*Commentaires* : Acte Authentique en date du 19/02/2019. Adresse de l'ancien propriétaire : 1 Rue Marceau Naessens 59430 SAINT-POL-SUR-MER. Adresse du nouveau propriétaire : 5 Allée des Sorbiers 59380 STEENE. Acte notarié reçu par Maître Patrick VEVE, le 19 février 2019. Achat d'un fonds de commerce exploité en entreprise individuelle par M. PLANCKE Gérard, en liquidation judiciaire suivant jugement du tribunal de commerce de Dunkerque, le 4 Septembre 2019 et représenté par la SELARL DELEZENNE & Associés. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..